



**Vous n'aurez plus à craindre même le plus gros des lavages!**



**Seulement \$5.00 Comptant**

**Pour une LAVEUSE ELECTRIQUE garantie**

Bannissez pour toujours les ennuis des jours de lavages. Supprimez les raclages et les frottages. Supprimez l'usure et les déchirures des tissus.

Lavez à l'électricité. Le plus volumineux des lavages devient très facile par ce procédé moderne. Vous n'avez qu'à placer le linge dans la laveuse, presser le bouton et elle fait le travail.

Il y a un grand choix de modèles divers qui sont actuellement offerts à des termes spéciaux. Il suffit de verser \$5.00 comptant, la balance devant être répartie en paiements faciles sur une période de deux ans. Cette offre n'est valable que pendant un temps limité seulement. Assurez-vous de ses avantages.

**Southern Canada Power Company Limited**  
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

les familles de M. C. L. McKinney et A. Juarre, au début du mois.

— M. et Mme J. R. St-François ainsi que M. et Mme K. Johnson sont allés à St-Césaire, dernièrement pour payer une visite à leur fils Réginald qui poursuit ses études à ce collège.

— M. et Mme C. A. Leinck de Long Beach Calif., est arrivé dans notre localité pour visiter la famille de M. C. A. Hall.

— Lors d'une récente séance de notre Conseil, une résolution fut votée à l'unanimité par laquelle résolution, on recommandait la bâtisse "Abercorn House" comme étant favorable à une licence.

— M. H. Chateaulois qui travaillait à Montréal depuis quelques mois est de retour dans notre village, dans sa famille, chez M. D. Chateaulois.

— On commencera sous peu la construction d'une partie des trottoirs dans notre village. Une certaine somme d'argent fut votée par le conseil à cette fin et pour quelques autres petits travaux nécessaires.

— M. et Mme A. Desnoyers de Sutton, étaient les hôtes de M. et Mme W. Demers, de Richford Vt., ces jours derniers.

— Chez M. D. Blanchette de Sutton, récemment en visite: M. et Mme J. Gauthier, Mme N. Beaudry et ses deux enfants, tous de Montréal.

— L'eau se fait rare à plusieurs endroits dans notre région.

Canal et Roy, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Lasand, Cabanoche, Grignon et Cameron, tous professeurs, de Montréal.

A l'orgue, tenu par Mlle Préfontaine, organiste, de Saint-Constant, la chorale de Saint-Constant, aidée de quelques chanteurs de Montréal, rendit la messe des morts harmonisée.

Le deuil était conduit par son père, ses frères, Paul et Jacques, ses belles-sœurs, Mme Jacques Tallard, Mlle Yvonne Lachance, de Montréal, M. et Mme Médéric Tallard, Mlle Fabiola Tallard, Mme Rolland Beauregard, M. et Mme Jean Legrand, MM. Jean-Laurent Poissant, Hercule Béchar, Raoul Denault, Omer Lavole, Arthur Legrand, Mlle Monique Legrand, Jeannette Beaudin, Marguerite Denault, Jacqueline Legrand, Flore Bergeron, Mme Donat Serre, M. et Mme Firmus Pallin et autres.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, nous y joignons les nôtres.

— M. et Mme Oscar Langlois font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Aline-Louissette.

— En visite au presbytère, dimanche dernier, le Rév. Père Lamotte.

— M. et Mme Bruno Prenovost, M. et Mme Georges Prenovost et leur fils Georges, Mlle Aline Gratton, accompagnée de son ami, M. Julien Prenovost, rendaient visite à M. O. Gratton et sa famille, dimanche dernier.

— M. et Mme Jean-Baptiste Viau, de Montréal, sont actuellement les hôtes de M. et Mme Louis Malo.

— M. Paul Audette, de Laprairie, était de passage dans notre localité, dimanche dernier.

puis, qui servait de témoin ainsi que M. Delphis Ménard, pour son fils.

La mariée était ravissante dans sa toilette de crêpe, couleur coquille d'oeufs, son bouquet était de lys et de roses. Les couples d'honneur étaient M. Eugène Ménard et Mlle Montcalm, de Saint-Ambrose, M. Aristide Dupuis et Mlle Marie-Ange Giroux, de Clarenceville.

Après la cérémonie religieuse, le dîner fut servi chez M. Henri Dupuis, de Notre-Dame, frère de la mariée et le soir, souper et réception chez M. Delphis Ménard, où les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux.

— En visite dimanche, chez M. Isidore Rhéaume, MM. et Mmes Aldé Demers, et Hormidas Braut, de Dunham.

— MM. Lucien Brouillette, Philippe Desranleau, Mlle Hélène et Armand Desranleau, sont actuellement en visite à Springfield, Laconia et Boston, où ils reconduisaient leur parente, Mlle Andréa Martel.

— M. et Mme Laurent Gagnon (Alicie Ménard), de Central Falls, sont en voyage de noces chez M. Delphis Ménard, père de Mme Gagnon.

— MM. et Mmes Arthur Beaulieu et Philippe Choinière, de Highgate, Vt., de passage chez M. Lionel Courchesne, récemment.

— M. et Mme Delphis Boudreau, M. et Mme Armand Boudreau, tous de Granby, M. A. Guertin, de passage chez M. Edmond Courchesne, pour la journée de dimanche.

— Dimanche dernier, M. et Mme Raoul Pelletier, tenaient sur les fonts baptismaux, à North Stanbridge, Marie-Jeanne-Rachel, enfant de M. et Mme Emile Pelletier. Nos félicitations aux heureux parents.

— Ces jours derniers, M. l'abbé Potvin, de Springfield, accompagné de sa soeur, Mme Edgar Martel, de Laconia, N. H., ainsi que Mlle Alfred Martel et sa fille Andréa, de Lawrence, Mass., rendaient visite à la famille Edouard Desranleau.

**Nous l'avons!**

**Le Nouveau Radio ROGERS à Circuits Protégés**

avec le **"MODULATEUR" ROGERS**

Nouveau Lowboy avec portes **\$230**

Complet avec Tubes Garanties et le Haut-Parleur Dynamique.



Un des modèles les plus splendides de la saison, remarquable par la beauté de son cabinet, façoné avec section centrale en projection. Dessus biseauté et façoné, fortement ouvragé. Poteaux angulaires cannelés. Pattes, panneaux et portes richement ornements.

**Sélectivité hautement DEVELOPPEE**

La "sensibilité (relevée) du Rogers est reconnue depuis plusieurs années déjà. La sélectivité "tranchante" du nouveau radio Rogers à circuits protégés, vient juste d'être découverte.

Demandez-nous de vous le montrer aujourd'hui!

**La Cie P. T. Legaré,**  
Coin St-Jacques et Champlain, Saint-Jean.

Abonnez-vous au "Canada-Français"

**UN FARDEAU QUE VOUS... VALEZ PLUS A SUPPORTER**

UN LAVAGE DU 20<sup>ème</sup> SIECLE EST FACILE AVEC UNE LAVEUSE ELECTRIQUE Beatty

Avant que la machine à laver fut inventée, les résidents de la vieille province de Québec faisaient le lavage du linge à la rivière ou au ruisseau en compagnie de leurs plus proches voisins.

On se servait de gros chaudrons en fer suspendus entre deux poteaux en différents endroits pour faire bouillir le linge. Pendant que sur le bord de l'eau on installait des bancs sur lesquels on plaçait le linge, et on le frappait des aides à faire l'ouvrage.

Les femmes de ce temps là étaient habituées au travail dur, mais le jour du lavage était toujours une réelle corvée. Dans l'âge moderne d'aujourd'hui, chaque femme devrait posséder une laveuse électrique pour lui éviter tout ce travail pénible.

**VENTE DE LAVEUSES ELECTRIQUES Beatty BROS LIMITED**

Quand vous achetez une Beatty, vous achetez la meilleure



Lavant sur le bord d'un ruisseau dans le Vieux Québec, il y a cent ans.

**Beatty cuve en métal \$175.00**  
Seulement \$1.00 comptant. Termes \$2.25 par semaine. Trois accessoires de lavage extra gratis.

Vitesse, commodité, perfection mécanique et apparence sont combinées dans la laveuse électrique Beatty cuve en métal. Si un article est lavable, il peut être blanchi en toute sécurité dans la Beatty. Le mécanisme de la Beatty est baigné dans l'huile et enfermé en une seule unité. Toute une pleine cuve est lavée en 6 minutes.

**White Cap \$89.00**  
Seulement \$1.00 comptant. Termes \$1.25 par semaine. Trois accessoires de lavage gratis.

**Beatty Cuve en Bois \$109.00**  
Seulement \$1.00 comptant. Termes \$1.25 par semaine. Trois accessoires de lavage gratis.

Notes meilleures essoreuses ont employé sur cette laveuse cuve en bois. L'action du lavage est vite et positive. TOUJOURS le linge d'une semaine lavé en une heure.

Le duplicata de cette valeur s'envoie pas ailleurs. Elle est entièrement garantie pour vous donner satisfaction. Venez avec le choix de trois accessoires parmi les extra du jour du lavage que nous donnons gratis avec cette laveuse.

**LE MAGASIN BEATTY**

Tel. 1120 242 rue Richelieu, Saint-Jean, P. Q.

**L'HOTELLERIE DE CAMPAGNE**

L'Association des Hôteliers de la Campagne tenait ces jours derniers, à ses bureaux, 4 Notre-Dame Est, une réunion du bureau de direction, la première depuis les vacances. M. Z. Raymond, président de l'Association occupait le fauteuil et MM. F. de Sales Gervais, J. F. Longtin, J. M. Charbonneau, J. A. Cloutier, J. M. Deschamps, A. Choinière, H. LaBarre, J. A. Mesnard, E. Lacasse, L. Langlois, Z. Dorion, directeurs, étaient présents. Après la lecture des minutes et la discussion de diverses questions de routine, plusieurs suggestions furent faites sur les meilleurs moyens d'activer et de continuer la campagne éducationnelle entreprise il y a déjà trois mois. Unanimentement les directeurs félicitèrent la direction du succès obtenu.

Le président attira l'attention de ses collègues sur le fait que l'Association n'était alliée à aucune autre association ou certains guides touristiques ou autres et que des agents se présentaient chez eux disant qu'ils travaillaient en coopération avec l'Association. Plusieurs directeurs déclarèrent que la même chose leur avait été demandée et que malgré leur dénégation, on continuait en certains milieux à répéter la même chose. Pour mettre fin à cette propagande et pour avertir tous les hôteliers de la province, une résolution fut proposée et adoptée unanimement, se lisant comme suit: "L'Association des Hôteliers de la Campagne n'a jamais eu rien à faire et n'a pas encore aucune relation quelconque, ni aucun de ses directeurs avec les annonces que l'on lit sur les différentes routes de la province marquées "one of the 400". De plus l'association déclare qu'elle n'a autorisé personne à se servir de son nom ou du nom de ses directeurs ou de son directeur-gérant, pour solliciter des annonces dans aucune publication nommée "guide touristique" ou autre. La seule chose qu'elle recommande à ses membres, c'est la lecture du journal mensuel appelé: "L'Hôtellerie" et elle engage tous ses membres à en faire la lecture et ils prendront la de très bons conseils. Nous demandons instamment à tous les hôteliers de la province, lorsqu'ils seront sollicités en aucune façon à propos d'annonces de différents genres, de s'adresser à leur association, qu'ils en soient membres ou non et nous nous ferons un plaisir et un devoir de les guider vers quelque chose qui peut leur rendre service et non pas jeter leur argent au premier venu. Nous espérons ainsi ménager une grosse somme d'argent qui sera utilisée en en disposant mieux.

Le directeur-gérant déclare de plus qu'il était autorisé par le département des hôtels de Québec à faire publier la déclaration suivante:

"Seuls MM. Anatole Décarie, J. E. Robert, J. Walker, district de Montréal, et MM. Jules Lanouette, Ferdinand Parent, J. L. A. Godbout, district de Québec, tous inspecteurs de la province de Québec, sont autorisés à visiter les hôtels de la province de Québec." Le service d'inspection des hôtels du côté féminin se compose aussi de Mme Blanche-L. Pagé, Antoinette Ward, Ida Chapdelaine, T. Duchesne, F. D. Vézina et Antoinette Méthot.

Nous demandons à tous les hôteliers de la province, si quelques autres personnes se présentaient chez eux et faisaient mine de vouloir inspecter leurs hôtels, de ne pas craindre de les mettre poliment à la porte et s'ils résistent, d'user de la manière forte.

La prochaine réunion régionale pour les hôteliers du comté de LaBeche aura lieu jeudi, le 11 septembre, au Red Pine Inn, lac des Ecorces, à deux heures de l'après-midi.

**REND LE BLANCHISSAGE PLUS FACILE**

La nouvelle découverte, les Flocons Mack's No-Rub pour blanchissage, mettent les ménagères en état de réduire considérablement le frottage et de se dispenser de passer au bleu et de retarder, ce qui fait qu'elles réduisent ainsi les six opérations du lavage à quatre. En outre, en se servant de ces flocons qu'on mélange avec le savon ordinaire, elles épargnent le savon et elles économisent ainsi en besogne, temps et argent. Vu mesdames que le paquet ne coûte que 10c et suffit pour 3 lavages, l'essai en vaut évidemment la peine.

**UNE VIGOUREUSE PROTECTION DE L'HON. TASCHEREAU**

Le premier ministre l'honorable L. A. Taschereau a nié aujourd'hui que la province de Québec avait changé d'attitude, sur la question du projet international d'une voie d'eau profonde, par la canalisation du St-Laurent. M. Taschereau a offert ce démenti lorsqu'on lui montra une dépêche venant de New-York, où un journal a publié cette semaine que Québec avait retiré ses objections premières au projet.

"Pas un seul mot n'a été prononcé à l'effet que nous avions changé d'idée et que nous avions pris une position, autre que celle prise dans le passé, a déclaré M. Taschereau. En autant que le gouvernement de Québec est concerné, rien n'a été changé à son attitude et depuis que le nouveau gouvernement fédéral est au pouvoir, aucun pourparler entre Québec et Ottawa ne s'est fait.

"J'ai vu par les journaux, continua M. Taschereau que le premier ministre Bennett a déclaré qu'aucune discussion du projet du Saint-Laurent

ne se ferait entre Ottawa et Washington, avant son retour de la conférence impériale de Londres. Il n'est donc pas question de reprendre les négociations avant quelque temps du moins. Québec conserve son attitude première et rien n'est survenu récemment, qui aurait pu faire changer son attitude au sujet de ce projet.

**TRAINS EXPOSITION**

D'après les rapports reçus du "Train Exposition" arrivé à Plessisville pour la fin de la semaine, près de 3,000 cultivateurs ont profité du passage de ce train pour faire analyser le sol de leur ferme ou demander certains renseignements généraux de grande utilité pour l'amélioration de leurs sols. Ce train, sous la direction conjointe du Ministère de l'Agriculture de Québec, et du chemin de fer National du Canada, a commencé, lundi, le 15 septembre, à Coaticook, une tournée de trois semaines à travers la Province de Québec. Durant la première semaine, le train a visité Coaticook, Compton, Lennoxville, Bromptonville, Windsor Mills, Danville, Warwick, Saint-Arapt, Dosquet, Ste-Julie et Plessisville. Cette semaine, le train visitera Princeville, Victoriaville, Aston Junction, St-Léonard Junction, St-Cyrille, Drummondville, St-Germain, St-Eugène, Bagot et Upton.

Les cultivateurs du territoire visité par ce train se sont montrés très intéressés par les exhibits et les démonstrations de fertilité du sol données sur ce train. L'assistance des cinq premiers jours a été de 2,700 et pas moins de 1,000 échantillons de sol ont été examinés dans le laboratoire du train exposition.

La semaine prochaine, le train visitera Actonville, St-Hyacinthe, South Durham, St-Barnabé, St-Jude, St-Aimé, Doucet Landin, Nicolet, La Bale, Plessisville, Yamaska, Sorel et Verchères.

**ABERCORN**

M. et Mme V. Allard ont assisté à l'Exposition de St-Labre.

— M. et Mme Léo Patenaude ainsi que Mme T. Allard, tous de Claremont N. H., étaient en visite dans les familles E. Wilson et N. Labonté, ces jours derniers.

— M. et Mme A. Guertin et M. et Mme Alb. Guertin de Montréal, ont visité les familles de M. et Mme N. Guertin et de M. et Mme N. Guertin Jr.

— M. et Mme V. Allard accompagnés de M. et Mme E. Dupont se sont rendus à Frelighsburg récemment, pour y visiter M. L. Dupont.

— Mlle Cécile Maurice de Cowanville, était en promenade dans sa famille, dimanche dernier, et chez des parents à Sutton.

— Mme A. Belle de Hartford Conn., a passé une couple de semaines dans

**LE CANADA-FRANÇAIS**  
ORGANE LIBÉRAL  
DU DISTRICT D'IBERVILLE  
**L.-O. FERRIER**  
Directeur-Propriétaire

ABONNEMENT:  
Canada \$1.50 par année  
Etats-Unis, \$2.00  
Cité de St-Jean \$2.00 par année  
Payable d'avance

Saint-Jean, P. Q.  
84 Rue Richelieu Tél. 108

**Cartes professionnelles**  
**AVOCATS**  
**JACQUES CARTIER**  
AVOCAT  
51 rue Saint-Jacques  
SAINT-JEAN, QUE.  
Tél. Bell 251 Casier Postal 114  
Avocat de la cité de Saint-Jean

**ALCIDE COTE, B.A., L.L.B.**  
AVOCAT  
13 Place du Marché  
Téléphone 937-W SAINT-JEAN

**MAURICE J. DEMERS**  
AVOCAT  
Etude: 72 rue Saint-Jacques  
Téléphone 12 Saint-Jean

**STANISLAS POULIN, C. R.**  
AVOCAT  
Etude: 40 rue Saint-Jacques  
Tél. Bell: Etude 142; Résidence 263  
B. Postale 423 Saint-Jean, P. Q.

**ANDRE REGNIER, C. R.**  
AVOCAT  
195 rue Jacques-Cartier  
Près de la rue St-Jacques  
Tél. 159 SAINT-JEAN

**IVAN SABOURIN, B. C. L.**  
AVOCAT  
207 rue Richelieu  
(Bâtiment Langlois) SAINT-JEAN  
B. Postale 953 Téléphone 785

**NOTAIRES**  
**L. DESMARAIS**  
NOTAIRE  
Successor de T. Brassard et dépositaire du greffé de J. U. A. Trambles  
46 rue Saint-Jacques Saint-Jean  
Tél. 161. Résidence 778 ST-JEAN  
Et à Lacolle Qué., chaque mercredi

**ZACHARIE MARTIN**  
NOTAIRE  
Prés, successions, faillites,  
BUREAU: 46 rue Saint-Jacques  
Secrétaire du conseil de comté et de  
Saint-Bernard de Lacolle.  
Tél. 83.—Iberville, tél. 172-J.  
Le soir: 39—9e ave, Iberville.

**HECTOR MOREAU, L.L.L.**  
NOTAIRE  
PLACEMENT D'ARGENT  
REGLEMENT DE SUCCESSION  
Bureau: 28 rue Saint-Jacques  
SAINT-JEAN  
Tél. 980 Résidence: Iberville.

**MEDICINS**  
**Dr. JULES BRAULT**  
de l'Institut Nazareth  
et de l'Hôpital Notre-Dame  
Maladies des Yeux, des Oreilles,  
du nez et de la Gorge  
Téléphone 732 107 Saint-Jacques  
Chaque samedi de 9 à 11 hrs A. M.  
seulement.

Consultations: 3 à 6 P. M.  
7 à 9 P. M.  
TÉL. 71  
**Dr. HENRI LAFLAMME**  
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame  
et de l'Hôtel-Dieu.  
79 1ère Rue IBERVILLE

**Dr. OSCAR LABERGE**  
Ex-interne des Hôpitaux  
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal  
Consultations:  
Iberville, 9 à 11 a.m. 7 à 9 p.m. Tél. 28

**Dr. EMILE PHANEUF**  
Des Hôpitaux de Paris  
MEDECINE GENERALE  
Spécialité: Tuberculose et Rayons X  
En face de l'Eglise.  
Téléphone 338, — 127 rue St-Jacques

**Dr. GEORGES PHANEUF**  
CHIRURGIEN  
Des Hôpitaux de Paris  
SAINT-JEAN  
Téléphone 322

**Dr. GEORGES PHENIX**  
DES HOPITAUX DE PARIS  
Spécialité: Electricité médicale,  
Rayons X et Radium  
83 rue Saint-Jacques  
B. P. 618 Téléphone 916

**DENTISTES**  
**Dr. GERALD CAZA**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
216 rue Richelieu  
Saint-Jean Téléphone 961  
Heures: 9 à 12 A.M.—1 à 5 P.M.  
7 à 9 P.M. tous les jours.

TÉL. 741 B. P. 218  
**Dr. Georges Gervais, B. C. D.**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
84 Saint-Jacques, Saint-Jean, P. Q.  
Heures de bureau: 9 à 12 a.m.  
1 à 5 hrs p.m. 7 à 9 p.m.

**Dr. ARMAND GERVAIS**  
L. C. D.  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
CONSULTATIONS:—9 à 12 hrs. m.  
1 à 5 hrs p.m.  
188 rue Richelieu—SAINT-JEAN

**Dr. V. J. LEVASSEUR, B.C.S.**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Tél. Bell 808 SAINT-JEAN  
Bâtiment de la Banque Royale  
Heures de Bureau: 9 à 12 A.M. 1 à 5 P.M.  
Lundi, mercredi et vendredi  
soir, de 7 à 8.

**DR. LEBLANC**  
DENTISTE  
BEDFORD, Que.

**Dr. EMERIL POIRIER, D.D.S.**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Heures de bureau:—9 hrs à 12 A. M.  
1 hr. à 5 P. M., 7 hrs à 9 P. M.  
TÉL. BELL: Bureau 120  
Résidence privée 648  
65 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.

**HOPITAL VETERINAIRE**  
Dr. J.-A. VIAU, Prop.  
32 Saint-Georges — SAINT-JEAN  
Pansement pour chevaux et chiens  
Traitements des plus modernes  
B. Postale 191 Téléphone 948

# Notre Nouveau Feuilleton

## LE PHARE DANS LA NUIT

Roman sentimental, émouvant et tragique pouvant être mis entre toutes les mains.  
par M. DESCHAMPS.

No. 19

—Ma conscience est bien tranquille; laissez-la en paix; elle ne me reproche rien. Mon père a autour de lui une multitude d'ouvriers dont les efforts arrivent rapidement à réparer la petite fissure que j'ai pu causer dans sa comptabilité. Mon père est riche, très riche; cent mille francs de plus ou de moins, pour lui, c'est une bagatelle.

—Malheureux!

—Voulez-vous que je vous fasse un aveu, mademoiselle Angèle? Eh bien, je regrette que la somme n'ait pas été plus importante en dédommagement de toutes les avances, de toutes les égratignures d'amour-propre dont j'ai été comblé jusqu'ici. Mon père a toujours été d'une érudition révoltante à mon égard. Il a toujours contrarié mes goûts, mes aptitudes.

—Les jeunes gens de ma condition pouvaient s'offrir des distractions, des voyages, des escapades; moi, j'étais garrotté par une rigoureuse discipline, soumis au joug d'un tyran inflexible, autoritaire et brutal.

—J'ai fait quelques folies, je le reconnais, mais c'est l'excessive érudition de mon père qui me poussait à braver son autorité, à m'affranchir de la servitude où j'étais maintenu, à sauter le mur, à prendre la clef des champs, à m'évader de l'atmosphère où j'étouffais.

—Pour mon père, il n'y a que deux ou trois mots dans la langue fran-

çaise qui aient une signification: "le travail, le devoir, la droiture". J'en avais les oreilles rabattues. Nous n'avions que les mêmes principes.

Mais vous me regardez étrangement!

—Vous possédez encore l'argent que vous avez...

—Répondre sur ce qui m'était dû? sur ce qui aurait dû m'être attribué pour mes peines et mon père avait été un homme comme les autres? Oui, je l'ai; il est en sûreté.

—Il ne tient donc qu'à vous d'échapper à la tristesse que vous étouffiez, à la laideur de cette pauvreté qui vous afflige.

—Vous êtes jeune, belle, je vous aime, la chance nous sourit, fuyons. Ah! laissez derrière nous les "devoirs", les horribles devoirs dont nous sommes obsédés.

—Laissons cela aux timides, à tous ceux qui manquent d'imagination, de ressort et d'envie; laissez-les à la médiocrité et vivons notre vie largement, brillamment. Offrons-nous une belle fantaisie.

—Il fait un froid de loup ici; le ciel est gris et morne; voulez-vous que nous fassions une escapade vers la lumière et vers les fleurs?

—Vous savez enfin que l'ivresse est une mauvaise gardienne des secrets et qu'il n'est rien de tel que le vin administré à des doses suffisantes pour faire avouer à un homme tout ce qui, dans le fond de sa conscience, demeure soigneusement caché et serait de nature à le faire pendre.

—Ah! j'ai bien deux camarades, deux amis qui auraient convenu pour le genre de sport. Avec vous et moi, j'aurais répondu du succès.

—Eh! bien, alors?

—C'est que mes amis ne sont pas disponibles. L'un vient d'être envoyé aux colonies du côté de Nouméa, et l'autre dans la même tournée, a été victime à la fois de l'ignorance de son avocat, de l'injustice du ministère public et de la stupidité du jury. Bref, il vient d'être condamné à mort, lui qui aimait tant la vie.

—Alors, interrogez Philippe, que me conseillez-vous pour empêcher ce mariage?

—Je vous conseille de ne pas l'empêcher du tout, de le laisser s'accomplir et de patienter.

—Patienter? Je ne vous comprends pas.

—Grivesnes est trop bête pour rendre une femme heureuse, surtout une femme jeune, jolie, coquette certainement, et qui ne tardera pas à ne point s'accommoder d'une existence pénible, dépourvue du nécessaire. Vous êtes séduisant, riche, généreux. Tout s'achète de nos jours, Angèle, en quête de consolations se jettera à votre cou et y restera si sollement accrochée que vous ne tarderez pas à venir supplier ma vieille expérience de vous indiquer le moyen de la rendre indifférente.

La sagesse de Bigorne n'arrivait pas à convaincre Philippe Denieu.

Les jours passaient.

La date du mariage d'Angèle et de Grivesnes approchait.

Son enervement, accru par l'insomnie, achevait de détraquer sa raison, de le persuader qu'Angèle valait que l'on commît pour elle un crime, que l'on abandonnât tout, que l'on jetât tout par-dessus bord.

Il avait cherché sans la trouver l'occasion de lui adresser des regards de fièvre, des phrases suppléant, de lui déclarer qu'il ne cessait de la regretter, de l'évoquer, de l'adorer; qu'il ne se consolait jamais de l'avoir perdue.

Puis, il avait cessé de sortir de peur de la rencontrer auprès de son fiancé et d'être torturé par le supplice de la voir souriante, heureuse, au bras de l'homme qu'elle avait choisi.

Les idées les plus folles lui passaient dans la tête.

Il avait projeté de les attendre, de se jeter sur eux comme une bête furieuse.

Il excusait tous les attentats, tous les crimes commis par ceux qui ont eu une espérance et qui l'ont vue s'évanouir, par les déçus, les délaissés.

Il comprit le geste de ceux qui se placent sous le porche d'une église pour inonder de vitriol les visages d'un couple qui revient de l'autel où il a été uni.

Il fut tenté de tuer, de se tuer, mais il réfléchit que cela ne lui accorderait pas la satisfaction qu'il voulait obtenir à toute force: celle d'être aimé d'Angèle.

Les jours passaient.

Deux seulement le séparaient de ce maudit mariage qu'il enragait de ne pas pouvoir empêcher.

Il se présenta, en l'absence d'Angèle, chez Mme Blanchot, entre dans sa chambre. Il trouva l'infirme assise dans un vieux fauteuil de paille et il fut un bon moment avant de pouvoir prononcer une parole tant il était ému et irrité.

Il avait le visage blême et contracté d'un volubé novice qui est surpris au moment où il tente de forcer un coffre-fort.

—Madame Blanchot, rugit-il, vous ne devez pas, vous ne pouvez pas laisser s'accomplir ce qui se prépare. Me comprenez-vous, dites? Vous n'êtes pas leur complice, au moins? Répondez-vous, vieille bête?

Il regarda la face exsangue de celle à qui il s'adressait, ses yeux fixes, sa bouche muette et il s'en-fait comme il l'eût fait devant le spectre de Méduse au front couronné de serpents effreux et dont le regard était effrayant qu'il pétrifiait ceux qui osaient l'affronter.

Il erra désespéré, agité par des fermentations mauvaises qui lui suggéraient de criminelles pensées, des intentions frénétiques d'imposer son joug, d'être la force brutale qui châtie.

Il éprouvait des vertiges en songeant au visage d'Angèle, indifférent à sa colère, à son dépit, et à son chagrin, en se rappelant le regard glacé de ses grande yeux calmes dans lesquels il s'obstinait à vouloir discerner de la raillerie, de l'orgueil, de l'ironie.

De fond de lui-même, une voix rageuse montait qui lui répétait sans cesse: "On ne se laisse pas ridiculiser ainsi; on se venge, on frappe, on tue, on commet un crime; on assume d'un coup de poing furieux l'imprudence qui vous brave; on lui dessine des croix profondes sur les joues, sur le front, sur les lèvres avec la lame d'un couteau; on l'enlaidit, on la défigure à jamais; de même, on ne laisse pas un vil chien emporter dans sa gueule un avant de lui lancer l'oe décharné, le débris où il ne reste plus que quelques parcelles de nourriture, des débris."

Un débris, n'est-ce pas encore trop pour ce voyou, pour ce Grivesnes de malheur?

De suggestives images de crime s'imbosonnaient dans sa tête et il s'accrochait à elles comme ses malades, emportés par des chevaux de bois qui ne s'arrêtent pas, se cramponnant après n'importe quoi.

Ce fut seulement la veille du jour où Grivesnes devait passer au doigt d'Angèle l'anneau qui le définitivement comme son esprit troublé fut illuminé soudain d'une inspiration inattendue.

La vengeance, la terrible, la bonne vengeance qu'il avait cherchée de tous côtés, venait à lui, simple, polignane, tragique.

Il se reprocha seulement de n'avoir pas songé plus tôt au moyen facile et logique qui était à sa portée de confondre les deux inéensés qui s'étaient permis de braver sa colère, sa passion, sa volonté.

La publication des banns, l'affichage à la mairie du mariage d'Angèle avec Edouard Grivesnes, avaient causé une certaine surprise et éveillé d'effrayants commentaires dans le bourg de Mortcerf.

Cependant, les réflexions avaient été dénuées d'acrimonies et généralement empreintes de bienveillance.

Dès que la rumeur de ce mariage était parvenue à ses oreilles, Mme Néris était accourue auprès d'Angèle, mue surtout par un sentiment de curiosité.

Elle avait eu des remords assez de la façon dont elle s'était comportée vis-à-vis d'elle et avait décidé de racheter ses torts.

—Mon enfant, dit-elle, sans autre préambule, j'ai regretté de n'avoir pas pu vous recevoir quand vous vous êtes présentée à la maison. Excusez-moi. J'ai été l'amie de votre sœur et à ce titre, je me réjouis de tout ce qui peut vous arriver d'heureux.

—Vous êtes bien bonne, madame, répondit Angèle d'une voix blanche.

—D'abord, je tiens à vous féliciter de votre courage.

—De mon courage?

—Oui, c'est crâne, très digne, très méritoire, ce que vous allez faire.

—Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, madame.

—C'est que votre modestie égale la noblesse de votre cœur, mais la générosité de votre intention n'a échappé à personne et vous êtes venue l'estime de tout le monde, si elle ne vous eût été acquise déjà.

—Madame, je vous assure que je ne sais pas ce que vous voulez dire.

—Vous avez voulu opérer le sauvetage d'une âme, vous sacrifier pour le salut d'un naufragé.

—Je vous affirme...

—Ne niez pas; la beauté de votre geste est toute évangélique.

—Je ne mérite pas ces éloges.

—Alors, pourquoi épouseriez-vous ce malheureux Grivesnes?

—Parce que je l'aime, tout simplement.

—Allons, ne le niez pas; il y a au fond de votre décision le besoin romantique de vous dévouer, de commettre publiquement une belle action, une action admirable?

—Vous me croyez donc orgueilleuse?

—Non, la vertu n'est pas orgueilleuse quand elle s'affirme ostensiblement. Mais, je vous le répète; rien n'a échappé de vos secrètes intentions à ceux qui sont heureux d'avoir une raison de plus de vous admirer et de vous estimer.

—Je fais pourtant ce que font toutes les jeunes filles quand elles se marient.

—Vous faites davantage, puisque vous acceptez des devoirs compliqués.

—Je n'en accepte pas de nouveaux.

—Vous vous faites la maman d'une orpheline.

—Je l'étais déjà.

—Et puis surtout vous allez vous dévouer au salut d'une âme déçue.

—Vous vous trompez, madame; je ne fais rien de mieux que d'épouser un jeune homme que j'aime, tout simplement et que je sais digne de moi.

—Il a été accusé d'une chose grave, pourtant?

—Madame, vous pourriez être com-

me, accusé d'une chose aussi grave en sortant d'ici.

—Oh! mademoiselle.

—J'espère, madame, que cette chance vous sera épargnée et que vous ne connaîtrez jamais ce qu'elle comporte de douloureuse et décourageante amertume.

—Vous êtes donc absolument convaincue de l'innocence de votre fiancé?

—Il a été accusé, accusé seulement; la charité chrétienne me ferait un devoir de ne pas le croire coupable tant que sa culpabilité n'aura pas été démontrée; mais ma conviction est basée sur d'autres preuves morales qui ont aussi leur valeur.

—Vraiment?

—Oui; Edouard a une conscience si limpide qu'on en voit le fond très aisément.

—Et si, malgré tout, quelque chose vous échappait?

—Madame, je sais qu'Edouard n'est pas coupable.

(A SUIVRE)

**Rhumes des Enfants**  
Sont Mieux Traités  
Extérieurement  
Arrêtez-les en une nuit. Ne "drougez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

**VICKS**  
VAPORUB  
Pour Tout Refroidissement

# Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

## Pourquoi ATTENDRE !

Etes-vous toujours fatiguée? Le matin, vous levez-vous aussi lasse que vous vous êtes couchée la veille? Etes-vous pâle, faible, nerveuse, irritable? Le moindre exercice vous rend-il à bout?

Souffrez-vous de maux de tête, de palpitations de coeur, de vertiges, de douleurs dans les reins, de douleurs internes, d'irrégularités, de lassitude dans les membres?

Vos yeux sont-ils entourés d'un cercle noir? Vos oreilles, vos gencives, vos lèvres sont-elles décolorées?

Etes-vous souvent triste, découragée? La vie vous apparaît-elle comme un fardeau?

Si oui, prenez les Pilules ROUGES, préparées spécialement pour les femmes de tout âge, pour faire disparaître l'Anémie, la Nerveosité, les Troubles d'estomac, les Douleurs périodiques, les Douleurs internes, les Irrégularités, les Troubles du Retour d'Age.



Mme. N. Rhéaume

Afin d'aider votre traitement vous pouvez consulter GRA-TITEMENT à son bureau ou par correspondance notre Médecin qui vous indiquera toujours le meilleur régime à suivre. Dans les cas impossibles à traiter par correspondance ou requérant une intervention chirurgicale, notre Médecin vous dirigera aux meilleurs médecins et chirurgiens de votre localité.

Les Pilules ROUGES sont fabriquées seulement par la Cie Chimique Franco-Américaine, Ltd., 1570, rue Saint-Denis, Montréal. Chez tous les marchands de remèdes, 50c la boîte ou 3, \$1.25. Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché.

Les attentions d'une Femme pour son Mari peuvent paraître passer inaperçues— mais dans son coeur, il est content... et il arrive souvent d'entendre un Homme dire à ses amis: "Je me sentais toujours FATIGUE, j'avais des MAUX de REINS continus, je DIGÉRAIS mal, ma Femme m'a acheté des Pilules MORO... et depuis que j'en prends, je me sens mieux..."

PROTEGEZ-VOUS... EXIGEZ LES VÉRITABLES... **Pilules ROUGES**

Après l'emploi de trois boîtes, j'avais obtenu une augmentation de forces, une diminution de mes douleurs et de mes malaises, en un mot la santé me revenait. En effet, en moins de trois mois, à l'aide de ce bon remède ma santé était devenue excellente et je pouvais m'occuper de ma besogne sans difficulté. Depuis ce temps je recommande souvent l'emploi des Pilules ROUGES, assurée que je suis de leur valeur." Mme N. Rhéaume, 307, rue de Courcelles, Montréal.

"Une de mes jeunes filles souffrait de pauvreté du sang. Depuis deux ans elle était pâle, faible, capricieuse, triste, avait peu d'appétit et se plaignait souvent de maux de tête, de maux de reins et de douleurs dans les côtes. Elle en était arrivée à un état difficile et inquiétant vu le peu de résistance de sa constitution. Il lui fallait un bon tonique et j'ai pensé que le meilleur à lui donner serait les Pilules Rouges. Des les premières boîtes, les bons effets de ce remède se manifestèrent, c'est-à-dire que son appétit s'accrut, qu'elle devint plus forte et plus gaie. Un traitement d'environ deux mois continua de la tonifier, de lui faire du sang, de la chair, enfin de favoriser son développement et d'assurer sa santé." Mme Jos. Bernier, 10, Mill St., Brunswick, Me.

# T'a pas ?

**Black Horse**

Tas-pas déjà jeté les hauts cris devant la femme qui insiste pour te trainer à une soirée — et juré de rentrer tôt —

Mais arrivé sur les lieux, tu te découvres de l'enthousiasme et prends un plaisir bleu à faire danser la jeunesse —

**Black Horse**

C'est toi qui voulais rentrer de bonne heure (c'est toi qui voulais une heure que je t'attendais). Tu te crois que tu avais l'air intelligent en dansant avec ces jeunes cervelles.

Tas-pas déjà essayé une BLACK HORSE ? Ça ramène la concorde dans un ménage.

dites simplement — **"Bière Black Horse Dawes s.v.p."**

Ta pas essayé la **Kingsbeer**

A LA RECHERCHE DES BOUTEILLES A LAIT VIDES

Les laitiers de tout le pays, groupés en association, commencent une campagne d'éducation pour amener les ménagères à rendre les bouteilles vides à leur fournisseur régulier.

CHOMEURS ET SANS-TRAVAIL

L'hiver approche et nous constatons que nous avons déjà un bon nombre de chômeurs ou sans-travail.

FEU MME FRANÇOISE GOUIN

Judi dernier, avait lieu, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, les imposantes funérailles de Mme Françoise Gouin, fille de M. et Mme Siméon Gouin.

FATAL ACCIDENT

La famille de M. Odilon Guimet, d'Iberville, vient d'être plongée dans un deuil profond par la mort de leur fils, Armand, qui a été électrocuté à son ouvrage.

PHILIPSBURG

Dimanche, le 21 septembre dernier, notre bon et dévoué curé nous fit ses adieux.

REDUCTION DE LA MORTALITE

La province de Québec, au cours des récentes années, a accompli, presque que toute autre province, des progrès dans la réduction de la mortalité.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

De passage chez M. Alida Brillon, M. l'abbé André Bélanger, vicaire à Saint-François de Solano, de Montréal.

Le Sieur & Frère

M. H. Lussier. — M. et Mme Raoul Vandal Saint-Simon de Bagot, ont passé dimanche chez M. A. Morier.

DE GRANDS FABRICANTS

M. J. M. LeSieur, A. LeSieur, Geo. Hébert, H. Benjamin, de la Maison LeSieur & Frère, ont assisté mardi soir, à l'inauguration d'un allée nouveau à la manufacture "Simmons".

CLUB DE GOLF DE ST-JEAN Section Féminine

Un concours de golf eut lieu au Club de Golf de Saint-Jean, samedi le 20 courant, pour clôturer la saison de la section féminine.

UNE QUESTION DE L'ÉCHEVIN AUGER A M. ALLAN BRAY.

"Quand Noël et le Jour de l'An tomberont un lundi, est-ce que nous pourrions, en vertu de ce principe posé, ouvrir le dimanche précédent, sans transgresser les lois divine et fédérale?"

POUR STE-THERESE

Il existe en Saskatchewan, dans le diocèse de Gravelbourg, une paroisse de fondation récente. Elle porte un nom de prédilection "Lisieux" et a pour patronne Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

LeSieur & Frère

Vente de Rugs "CONGOLEUM" DU 3 AU 20 OCTOBRE 10ième Anniversaire de l'établissement de Cie "CONGOLEUM" au Canada.

LeSieur & Frère

169-171 rue Richelieu MARCHANDS DE MEUBLES La nuit à 170, Jacques Cartier SAINT-JEAN : Tél. 404

LeSieur & Frère

169-171 rue Richelieu MARCHANDS DE MEUBLES La nuit à 170, Jacques Cartier SAINT-JEAN : Tél. 404

LeSieur & Frère

169-171 rue Richelieu MARCHANDS DE MEUBLES La nuit à 170, Jacques Cartier SAINT-JEAN : Tél. 404

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

EMPORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE

Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.

Advertisement for shoes with text: 'EmpORTEZ-VOUS TASSE ET SOUCOPE Quand vous mangez au restaurant? Certes, non. Mais dans votre buffet, dans la cave, le hangar, l'armoire, il y a quelques bouteilles à lait — et chacune d'elle vaut plus qu'une tasse et une soucoupe.' Includes an image of a shoe.

Advertisement for shoes with text: 'POUR ÊTRE VENDU RAPIDEMENT Faute d'espace 89c. Un lot de claques pour hommes, de qualité supérieure, grandeur 6 à 10. Valeur ordinaire \$1.10, pour 89c. LA CORDONNERIE L'ÉTOILE 28 rue Saint-Charles, Saint-Jean Tel. 1079 w'

Advertisement for shoes with text: 'Quelque chose de bien nouveau en souliers pour dames. Un choix illimité à des prix très bas, et des valeurs insurpassables. Valeurs régulières de 9.00 8.00 7.00 6.50 6.00 et 5.00. TALONS HAUTS ou BAS. Aux Prix Spéciaux de 2.45 3.45 1.65. B A S Valant 1.95 la paire à 3.45 pour deux paires, dans toutes les récentes nuances. GEORGES ST-GERMAIN Marchand de Chaussures en Gros et Détail. 252 Richelieu Saint-Jean, P. Q.'

Advertisement for shoes with text: 'Quelque chose de bien nouveau en souliers pour dames. Un choix illimité à des prix très bas, et des valeurs insurpassables. Valeurs régulières de 9.00 8.00 7.00 6.50 6.00 et 5.00. TALONS HAUTS ou BAS. Aux Prix Spéciaux de 2.45 3.45 1.65. B A S Valant 1.95 la paire à 3.45 pour deux paires, dans toutes les récentes nuances. GEORGES ST-GERMAIN Marchand de Chaussures en Gros et Détail. 252 Richelieu Saint-Jean, P. Q.'

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. A. Z. Poitras, son fils Fernand, Mlle Florentine Delchamps, de Terrebonne, étaient les hôtes de M. et Mme J.-B. Gaudette, de la rue Saint-Jacques.

NAISSANCES

Le 23 septembre, a été baptisé Jacqueline-Marie-Gisèle, née le 26 septembre, enfant de M. Adrien Grenier et de Estelle Martel, de la paroisse Notre-Dame. Le parrain a été M. Ubald Martel, contracteur, de cette paroisse, la marraine Amanda Lavallée, son épouse.

AU PROFIT DE L'ORPHELINAT

Mlle Albertine Martin et sa troupe

Les amateurs de bon théâtre, apprendront avec plaisir que Mlle Albertine Martin et sa troupe, donneront une intéressante soirée, au profit de l'Orphelinat.

CHEZ LES SCOUTS

L'assemblée mensuelle régulière du comité Exécutif, fut tenue aux quartiers généraux de l'association des Scouts, hier, le 1er octobre, à 8 hrs p. m.

LA COMMISSION DES ASSURANCES SOCIALES

Les membres de la nouvelle commission des assurances sociales ont été nommés, par le cabinet provincial, vendredi.

GRANDE VENTE SPECIALE

TOMATES, grosse boîte 10c. SAVON TOILETTE LUX, 2 pour 15c. LUX EN PAQUET 08c. SAVON P. & G., 10 pour 36c. FARINE FIVE ROSES, sac de 7 lbs. 28c. THE JAPON, 35c. — 3 lbs. \$1.00

Waterman's Ideal Fountain Pen. Toujours en main, un assortiment complet de cette fameuse marque. J. P. MEUNIER, 214 rue Richelieu, St. Jean.

VENTE DE BRICA-BRAC

Samedi matin, le 4 octobre, à 9 heures, aura lieu, en la Salle du Marché, une vente de brica-brac, organisée par des dames charitables de l'église St-James.

ATTENTION

Avant d'acheter votre radio, demandez une démonstration du radio Brunswick 1931. "Reproduction Fidèle" en vente chez O. Langlois et Compagnie, coin Richelieu et Saint-Jacques.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mardi le 7 octobre, en la paroisse de Saint-Edmond, sera chantée, à 7 heures, une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Françoise, enfant bien-aimée de M. et Mme Hertel Hamel.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Simpson Gouin, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui, soit par télégramme, tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles leur ont témoigné des sympathies dans leur récente épreuve.

CHEZ LES LOCATAIRES

L'association des locataires de la Cité de Saint-Jean, tiendra sa prochaine assemblée régulière mardi soir prochain, le 7 octobre à 8 heures au No. 191 Jacques-Cartier, dans la salle située en haut du bureau d'entretien. Les intéressés sont priés d'en prendre note.

RETRAITE DES ENFANTS

M. l'abbé J. A. Brousseau, prête en repos, a précédé une retraite de trois jours à tous les enfants des écoles de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice, au commencement de cette semaine.

CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

Lundi soir, 13 octobre, à 8 heures p. m., aura lieu en la salle ordinaire des réunions, une assemblée très importante des membres du cercle des Filles d'Isabelle. On procédera à l'élection générale du nouveau conseil, puis d'intéressants projets seront soumis à l'étude. N'oubliez pas la date, rendez-vous nombreuses à cette importante assemblée.

TOURNOI DE BOXE

En la salle du marché, le 3 octobre prochain, à 8 hrs p. m., aura lieu un combat final de 10 rondes, entre Tony Dilullo, 126 lbs., de Montréal, et Stan. Cadieux, 126 lbs., de Farnham.

LE JEU DE DAMES

Il est entendu que le concours commencé, sera général et sans distinction de classe; les concurrents doivent se hâter de signer leur nom dans le bulletin officiel déposé au club, car les entrées de ce concours seront fermées le 13 courant.

NOUVEAU PROCUREUR AU COLLEGE

M. l'abbé J. Daipé, procureur dévoué au Collège Saint-Jean, depuis plusieurs années déjà, vient d'être nommé vicaire à Saint-Pierre Claver, Montréal. Son successeur vient d'être désigné dans la personne de M. l'abbé Romain Boulé, professeur au Collège.

DANS LE DEUIL

M. J. I. Bilodeau, épiciier bien connu, de cette ville, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son père, M. Louis Bilodeau, survenue le 25 septembre, à l'âge de 72 ans, à Saint-Cyrille de Wendover.

FEU MME VVE NAP. DUPUIS

Le 26 septembre, a été inhumé dans la cimetière de cette paroisse, le corps de Joséphine Trahan, veuve de Napoléon Dupuis, décédée en la paroisse du Sacré-Coeur à 73 ans, le 24 septembre, à l'âge de 73 ans.

EUCHE-CONCERT

On nous prie d'informer le public que l'on est à organiser un euche-concert, au profit des oeuvres de Notre-Dame Auxiliatrice, jeudi, le 23 octobre, à 8.30 hrs p. m.

MARIAGES

LORRAIN-BISAULON Le 27 septembre, a été célébré, en l'église Notre-Dame, le mariage de M. Bernard Bisaulon, pressoir, de Saint-Jean, fils de feu Omer Bisaulon et de Philomène Gaudreau, de Saint-Jean l'Évangéliste, à Mlle Marguerite Lorrain, fille de M. Samuel Lorrain et de Séphora Caron, de Saint-Jérôme. Les témoins ont été M. René Jérôme pour son frère l'Époux et M. Samuel Lorrain, pour sa fille l'Épouse. M. le curé P. D. Labrèche a béni l'union. Nos vœux les meilleurs à l'heureux couple.

ROY-LAMOUREUX

Le 27 septembre, a été célébré, en la chapelle Saint-Edmond, le mariage de Mlle Laurianne Roy, fille de M. Joseph Roy et de Orlène Boivin, à M. Édmond Lamoureux, journalier, fils de M. Calixte Lamoureux et de feu Léa Constantineau, de la paroisse Saint-Jean.

SOIREE A ST-EDMOND

Comme nous l'avons parlé, la semaine dernière, la partie de cartes qui eut lieu à St-Edmond au profit de leur nouvelle école, a été couronnée d'un beau succès.

LE JEU DE DAMES

Il est entendu que le concours commencé, sera général et sans distinction de classe; les concurrents doivent se hâter de signer leur nom dans le bulletin officiel déposé au club, car les entrées de ce concours seront fermées le 13 courant.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

La dévotion à Marie est un signe de prédestination et tous les vrais serviteurs de cette Auguste Mère se feront un doux devoir de lui offrir chaque soir, les cinquante roses d'un chapelet bien récité.

PREMIERE COMMUNION ET CONFIRMATION

Nous rappelons aux parents que la première communion de leurs tout petits enfants, aura lieu demain matin, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste; tous, sans doute, se feront un devoir de les accompagner à la Sacré-Coeur de Jésus en cette journée du premier vendredi du mois.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

À la dernière assemblée régulière des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de M. J. Almé Lasier, grand-organisateur, les membres ont décidé d'organiser pour le 1er octobre, une tombola qui aura lieu dans leurs salles. Les officiers du club et ceux du conseil, sont en charge de cette organisation.

COURS GRATUITS DE SOULÈGE

Comme par les années passées, l'École des arts et métiers donnera des cours gratuits de soulège dans différentes parties de la province. Ces cours ont été institués par le gouvernement provincial, sous la suggestion de l'hon. Athanase David, secrétaire provincial, et ils ont pour but de faciliter aux élèves l'accès à la musique et aux professeurs leur enseignement de l'art musical, sur quelque instrument que ce soit.

L'HON. M. TASCHEREAU DECLARE QUE CE PLAN N'EST PAS PRATIQUE

"Vous constaterez vous-même que dans la plupart des cas les municipalités ne pourront tirer aucun profit de ces mesures de soulagement."

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

La dévotion à Marie est un signe de prédestination et tous les vrais serviteurs de cette Auguste Mère se feront un doux devoir de lui offrir chaque soir, les cinquante roses d'un chapelet bien récité.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

LE MOIS DU ROSAIRE

Comme le mois de mai, octobre est consacré à honorer la Vierge Marie, mais sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Tous les soirs, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, la grande famille paroissiale est invitée à venir s'agenouiller au pied de l'autel de Marie, pour y réciter le chapelet, faire la prière du soir et assister au Salut du Saint-Sacrement.

Magasins Indépendants "Victoria"

J. I. BILODEAU, prop. GRANDE VENTE SPECIALE TOMATES, grosse boîte 10c. SAVON TOILETTE LUX, 2 pour 15c. LUX EN PAQUET 08c. SAVON P. & G., 10 pour 36c. FARINE FIVE ROSES, sac de 7 lbs. 28c. THE JAPON, 35c. — 3 lbs. \$1.00

DEPARTEMENT DE LA VIANDE

BOEUF POUR BOULLIR, la livre 08c. LARD SALE entrelardé ou gras, la livre 20c. JAMBON EPAULE, la livre 20c. SAUCISSE SPECIALE, la livre 15c. ROTI DE BOEUF DANS L'EPAULE, la livre 15c. VIANDE HACHEE, la livre 15c. BOUDIN, la livre 20c. TETE EN FROMAGE, 1 bol 15c.

J. I. BILODEAU. EPICIER ET BOUCHER

190,000 Épargnants Pratiquent ce Système par des Versements Réguliers. Pour réaliser DES REVENUS PERMANENTS UN FONDS UNIVERSITAIRE UN FOND DE RETRAITE UNE RESERVE POUR LES AFFAIRES

INVESTORS SYNDICATE

MONTREAL MINNEAPOLIS LOS ANGELES REPRESENTANT LOCAL HONORE MEUNIER, 126, Rue St-Charles, Saint-Jean, P. Q. Bureaux dans 51 villes importantes.

RELEVE DES DENTISTES DE SAINT-JEAN

"Campagne d'Hygiène Dentaire, organisée par le Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec."

INVESTORS SYNDICATE

MONTREAL MINNEAPOLIS LOS ANGELES REPRESENTANT LOCAL HONORE MEUNIER, 126, Rue St-Charles, Saint-Jean, P. Q. Bureaux dans 51 villes importantes.

INVESTORS SYNDICATE

MONTREAL MINNEAPOLIS LOS ANGELES REPRESENTANT LOCAL HONORE MEUNIER, 126, Rue St-Charles, Saint-Jean, P. Q. Bureaux dans 51 villes importantes.



LES ARTS DOMESTIQUES

La technique du tissage dans la Province de Québec s'est toujours transmise de mémoire d'une génération à l'autre, et ceci n'a pas été sans amener un certain relâchement dans la perfection des multiples travaux sortis des mains féminines, chez notre population rurale.

Lorsque l'honorable M. J.-L. Perron accepta, il y a un peu plus d'un an, de prendre la direction des destinées agricoles de la province de Québec, il se traça comme ligne de conduite de tirer le plus possible de toutes nos ressources naturelles et de l'activité de notre population.

Or, cette école est aujourd'hui en mesure de répondre efficacement aux fins pour lesquelles elle a été formée. Le ministère de l'Agriculture a fait venir de l'étranger des institutrices enseignant les arts domestiques suivant des principes donnés.

On enseigne entr'autre l'art de fabriquer les tapis au point noué sur métier. Notre population rurale est en droit d'espérer beaucoup de la fabrication du tapis au point noué, parce qu'il est plus beau que le ta-

pis fait au crochet, qu'il peut rivaliser avec les plus beaux tapis d'Orient, et par conséquent obtenir de hauts prix. Nos Canadiennes-françaises sont capables de faire un succès de cette industrie du tapis.

L'amélioration des métiers à tisser a été aussi l'objet d'une attentive étude et déjà on a trouvé comment les améliorer afin d'obtenir un travail de meilleure qualité. L'École possède toute une série de métiers allant de 2 à douze lames, et pouvant tisser des pièces depuis 8 pouces de largeur jusqu'à 9 pieds de largeur.

On a de plus donné une grande attention à la préparation de la laine. Trop longtemps on a semblé croire que la laine de la province de Québec ne valait rien, ou presque rien pour le tissu. Or l'École est en train de tuer ce préjugé.

L'École possède un laboratoire qui reçoit des échantillons de laine provenant des diverses races de moutons élevés dans toute la province de Québec. Après que ces échantillons ont subi une analyse physique et chimique, ils sont cardés, filés, tissés et catalogués.

On prône à l'École l'emploi de la laine de nos moutons et du lin de nos fermes parce que ce sont là des matières premières que nos populations rurales sont en mesure d'utiliser avec avantage de ce fait accroissant leurs revenus. Lors de l'ouverture des cours, au mois de juillet dernier, M. O.-A. Bériand, de Québec, qui est en charge des expériences chimiques pratiquées à l'École et dont le principal rôle consiste à mettre en valeur toutes les propriétés de notre laine et de notre lin, commentant la campagne entreprise par l'Association des Marchands Détailliers pour l'Achat Chez-Nous, déclara que cette dernière formule était incomplète. "On ne doit pas seulement", dit-il, à cette occasion, "encourager l'achat

chez-nous, mais stimuler, pousser aussi à fond la fabrication chez-nous, avec des matériaux provenant de chez-nous". Et c'est là l'un des principes qui ont présidé à l'organisation de l'École des Arts Domestiques.

Mais pour obtenir de certains de nos produits tout ce qu'ils peuvent renfermer, des expériences sont nécessaires. Le lin est au nombre de ces matières premières que nous pouvons utiliser sur une plus grande échelle et plus efficacement. A cette fin, le ministère de l'Agriculture de Québec a fait cultiver sous sa surveillance quelques arpents de lin dans la région de Beaujeu. A l'automne, ce lin sera soigneusement arraché, roui et broyé et finalement envoyé à l'École pour l'apprentissage, le blanchiment, la teinture, la filature et le tissage, et tout laisse prévoir qu'au printemps de 1931, l'École sera en mesure d'organiser une superbe exposition de tissus de lin et de laine de toute première qualité.

L'honorable M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, s'intéresse vivement à cette question de l'industrie du lin dans la province de Québec, car la réussite de la production de la filasse permettrait d'utiliser de nombreuses terres à foins pour la culture du lin.

L'École provinciale des Arts domestiques restera l'une des plus belles réalisations du ministère de l'Agriculture, et la population rurale est instantanément invitée à prendre avantage des cours qui seront donnés au cours de l'hiver prochain, ou tout au moins à venir se renseigner, durant quelques jours, sur les méthodes modernes diffusées par l'École.

Les cours d'hiver pour les cercles des fermières et toutes les personnes qui voudront en profiter reprendront le 2e lundi d'octobre prochain, à l'École provinciale des Arts domestiques, à Québec.

CHANSONS, DANSES ET METIERS DU TERROIR

Une intéressante publication

A l'occasion du Festival de la Chanson, des Danses et des Métiers du Terroir, qui doit avoir lieu, à Québec, les 16, 17 et 18 octobre prochain, le Pacifique Canadien, l'organisateur de cette belle manifestation d'art de chez-nous, publie une très attrayante et très instructive plaquette dont nous recevons aujourd'hui un exemplaire. Cet élégant petit ouvrage, présenté sous une cou-

verture aux couleurs vives et variées, fait d'abord l'histoire des premiers Festivals qui furent tenus dans la vieille capitale en 1927 et 1928, puis expose succinctement le programme de celui qui aura lieu cet automne au Château Frontenac. On y retrouve d'intéressants détails sur les origines des danses encore en fashion au Canada français et que nos ancêtres apportèrent de France avec eux lors de leur venue en Amérique. Tout un chapitre est affecté à la description des réjouissances populaires parmi nos populations rurales, danses, veillées, noces, etc.,

ainsi que des métiers encore en vogue dans les campagnes de la province. Une liste de nombreux ouvrages, parus dans les deux langues sur le folklore canadien, termine cette brochure qui est en outre joliment illustrée.

Aux deux autres plaquettes déjà publiées par le Pacifique Canadien sur le même sujet, lors des précédents Festivals de Québec, cette dernière ajoute, sur notre folklore, des détails que ne manqueront pas d'apprécier tous ceux qui s'intéressent à cette expression de l'art populaire en ce pays.

Advertisement for 'LA RENARDIERE SAINT-JEAN' featuring a picture of a dog and text about raising and selling dogs. Includes contact information for Nap. Quesnel, Prop. SAINT-JEAN, P. Q.

Advertisement for 'THE et CAFE MIKADO' featuring a picture of a teapot and text about a new service to dinner (semi-porcelaine) for 77 morceaux, value 130.00, given gratis with the purchase.

Le fiancé. — Que je suis distrait, mademoiselle! Je viens de commettre une incroyable étourderie. La fiancée. — Voyons, qu'est-ce que c'est, cette fois? Le fiancé. — Je vous avais acheté une boîte de chocolats et en venant ici, je... La fiancée. — Vous les avez perdus, je suppose? Le fiancé. — Non, imaginez-vous que je les ai mangés!

Advertisement for 'EXTIRPE L'AIGILLON DES BRULURES ET ECHAUDURES' (Remove the scald from burns and scalds) with a testimonial from Absorbine, Jr. about its effectiveness.

Advertisement for 'Biphosphate de Chaux Medicinal' (Medicinal Calcium Biphosphate) solution prepared by Frères Maristes, used for various ailments.

Advertisement for 'AU SALON' (At the Salon) with a testimonial about printing services and quality.

Large advertisement for 'Southern Canada Power Company' (S.C.P.) featuring three circular images of power plants and a large central text block: 'La "S.C.P." Désire que chacun de ses clients participe à ses profits'. It details the benefits of owning shares, including dividends and a 6% interest rate on preferred shares.



NOUVELLES D'IBERVILLE

Récemment, M. et Mme Maurice Viau de cette localité, recevaient les visiteurs suivants: M. et Mme J. O. Dupuis, M. et Mme Fortunat Poirier de St-Luc; M. et Mme Antoine Dupuis, M. et Mme J.-H. D'Épeltan, M. et Mme Ernest Meunier, M. et Mme Antoine Dupuis et leurs enfants Roland, Jeannette et Rodolphe, MM. Arthur Gauthier, François Poirier tous de Montréal.

maçons qui ont récemment travaillé au bureau de poste, étaient justifiés d'agir ainsi, sans avoir de licence. La ville devra payer une somme de \$170.50 pour un accident survenu en septembre 1929, au jeune André Hébert, fils de M. Alfred Hébert, de Montréal. Ce bambin s'amusa sur les débris d'un certain trottoir, alors en réparation, quand il tomba et se fractura le coude du bras gauche.

Sincères sympathies: MM. et Mmes Arthur Camarait et famille, Virgile Lavoye, Antoni Davignon, Eugène Meunier, Alfred Désautels, Auguste Larocque et famille, F. Daneau, Oscar Boulais, Eugène Boulais, Henri Potvin, Alex. Sénéchal, Armand Ouirte, Joseph Deslauriers, familles Olivier Hébert, E. Papineau, J. R. Trahan, Jos. Soutière, Mme R. Perreault, Arthur Benoit, Ed. Bolduc, Dr. Oscar Laberge, M. le maire Georges Saint-Germain, M. Georges Larivière, Mme Vve Z. G. Larochelle, Mlle Alice Charlebois, Mme Laurette Brault, M. Emery Lusignan, R. Bessette et fils, L. A. Davignon, famille Wilfrid Boulais, M. Dollard Boulais, M. et Mme Arthur Boulais, M. Arthur Cyr, M. Frédéric Ménard, Mme P. Boulais, M. H. Boulais, Mme P. Ouellette, M. Calixte Goyette, M. et Mme Arthur Potvin, M. et Mme D. Brissonnet, M. Elzéar Potvin, M. Francis Potvin, Mme Georges Tétrault, M. et Mme O. Thibierge, Mlle Eva Goyette, M. Jos. Boudreau, M. et Mme H. Boucher, M. Léon Corbin, familles Emile Trahan, Wilfrid Trahan, Mme Ovide Trahan, Mlle Françoise Trahan, M. et Mme Michel Boucher, M. Oslas Boucher, M. Jos. Boucher, M. Wilfrid Boucher, M. Achille Davignon, M. Arthur Bolduc, M. Osé Ménard, M. Félix Bonvouloir, M. Durand, M. Yvan Deslauriers, M. Alban Deslauriers, Mlle Inès Deslauriers, Mlle Yvonne Deslauriers, M. Roger Goyette, M. Georges Goyette.

sisté de MM. les abbés Langellier et Boisvert, comédiarce et sous-diacre. Le deuil était conduit par les deux fils de la défunte, MM. Léopold et Laurent Laporte. Les porteurs étaient: MM. Joseph Brais, Donat Kirouac, Edouard Laporte, Isale Gamache, Adélar Bessette, Ephrem Quintin, Portueuse d'honneur: Mmes E. Quintin, E. Laporte, Jos. Brais, Jos. Houle, Art. Bessette, Jos. Ostiguy. Assistants aux funérailles, un grand nombre de parents et d'amis. La famille a reçu plusieurs témoignages de sympathies, parmi lesquels: Offrandes de messes: Couronne de messes, Dr et Mme Geo. Phénix, Saint-Jean; Maitre Georges Saint-Germain, notaire; J. E. Bolvin, Saint-Alexandre; famille Joseph Lachance, Saint-Jean. Offrandes de fleurs: Cousins: MM. et Mmes Israël Cadieux, Emile Benoit, Mme O. Paradis, M. Laurent Laporte; Ancres: MM. et Mmes Eugène Bessette, Léopold Laporte et Edmond Lachance. Gerbes: Mme P. Stewart et Mlle Irène Laporte, La Maison Lefebvre et fils, de Montréal. Télégrammes: MM. et Mmes Albert Malo, Paul Benoit, Aldémar Boudreau, Eugène Ladurantaye, Edouard Boudreau, de Taunton Mass. Bouquets spirituels: Mlle M. A. Gamache, Mme Paul Beaulieu, M. et Mme A. St-James, Antonio Lachance, Hildège Barrière, Médéric Bessette, J. B. Desmarais, Edmond Fournier. Sympathies: Mlle Béatrice Thibault, M. Racine, Dr. Boivin, de Montréal, MM. et Mmes Edmond Lachance, Pierre Lasserre, Maison Fr. Payette et fils, Louis Saint-Germain, Eugène Meunier, Joseph Péladeau, Chs. Moss, Joseph Benoit, Joseph Gladu, Albert Tougas, famille A. Halde, Mme L. Roy, Henryville; M. et Mme Médard Brais, MM. et Mmes Elphège Tougas, E. J. Plante, Albert Davignon, Alfred Tremblay. La famille Laporte, remercie sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, ont partagé leur récente épreuve. Résultat du concours de chevaux de Saint-Alexandre. Pts. sur 100

et Mme Florian Métras étaient mardi soir, les héros d'une fête splendide à la résidence de M. Eadras Métras. De magnifiques cadeaux leur furent offerts, et la soirée fut des mieux réussies. Notre bon curé est à faire sa visite annuelle dans la paroisse. Mme Vve P. Dextraze doit nous quitter sous peu pour aller demeurer dans sa famille à Sutton. M. et Mme Alp. Labarre sont arrivés parmi nous pour y demeurer. Nous leur souhaitons la bienvenue. M. le curé Boisvert et plusieurs de nos concitoyens se sont rendus à l'Exposition Missionnaire, dans le cours de la semaine dernière. Mmes P. Bédard, de Saint-Jean, et Alp. Bessette, de Providence, rendues depuis quelques jours au chevet de leur vieux père, M. Jérémie Bessette, ont eu la triste consolation de recueillir son dernier soupir dans la nuit de dimanche. Son fils Edgar était aussi à son chevet et lui prodigua dans sa dernière maladie, les soins filiaux, dignes d'admiration. A la famille éplorée, nos sincères sympathies. Mardi, le 30 septembre dernier, M. et Mme Joseph Lalanne, M. et Mme Léopold Girard de Pike-River, Mlles Maria et Cécile Lalanne, G. M. à l'hôpital St-Jean, visitaient Sœur Aline, religieuse au Bon-Pasteur à Montréal. Ils visitèrent aussi l'Exposition Missionnaire et l'Oratoire St-Joseph. Sainte-Angele. Mardi dernier, était célébré le mariage de Mlle Irène Loiselle, à M. H. Rainville, de Highgate Springs, Vermont. Mercredi, Mlle Sylvia Monty, de cette paroisse, unissait sa destinée à M. Lucien Mailloux. Mieux souhaits aux nouveaux époux. Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Joseph Benjamin, née (Délina Dubuc), survenue ces jours derniers, à l'âge de 74 ans. M. le docteur Choquette, de l'Unité Sanitaire de Saint-Hyacinthe, tenait ces jours derniers, une clinique Anti-tuberculeuse. Plusieurs personnes se présentèrent pour l'examen médical. M. le curé Lecours est à faire subir d'importantes réparations à l'orgue de notre église, en faisant munir d'un système électrique. Sabrevois. M. l'abbé R. Lecours, curé de notre paroisse, a quitté mercredi, le 24 septembre, pour Ste-Madeleine, sa nouvelle cure. Nous lui souhaitons santé, succès, et tout le bonheur possible avec ses nouveaux paroissiens. M. et Mme Calixte Cloutier sont revenus enchantés d'un voyage d'une quinzaine de jours, écoulés chez leurs enfants, de Montréal. Mlle Claire Lafrance qui a passé quelques jours à l'Hôpital St-Jean, sous les soins du Dr. Phaneuf, nous est revenue en bonne voie de guérison. Mlle Lafrance est l'organiste toujours dévouée de notre paroisse; elle est très avantagusement connue de notre population et chacun forme des vœux pour son prochain rétablissement. Notre nouveau curé, M. l'abbé Collette arriva, dit-on, ces jours-ci, pour prendre possession de la jolie cure de Sabrevois. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue. Mme (Dr.) Henri Coupal, de la rue Jeanne-Mance, Montréal, était de passage dans notre localité dimanche dernier, accompagnée de son fils M. Maurice Coupal. Parmi nos visiteurs, ces jours derniers, on remarquait: M. le Dr. G. Delporte, Mme Geo. Sadgwick, Mlle Régina Côté, tous de Montréal; M. et Mme Lake, des Etats-Unis, chez M. Samuel Roy. M. et Mme Joseph Goyette, anciens citoyens de notre paroisse, de retour des Etats-Unis, sont à se faire construire une jolie maison, genre "Bungalow" d'un style des plus nouveaux, ce qui sera très attrayant pour notre village. Mlle Diana Boisvert est la gagnante de la prime au montant de \$20.00 payée par le Département de l'Instruction Publique de la Province de Québec, à l'Institutrice qui a obtenu le plus grand succès dans l'enseignement au cours de l'an dernier. Ces jours derniers, Mme Thom. Trahan est allée rendre visite à sa fille Lucette, à l'école Normale de Saint-Hyacinthe, accompagnée de M. et Mme Philippe Fréchet et de Mlle Marianna Patenaude. Ils ont été très heureux de leur voyage, du bon accueil avec lequel ils furent reçus et de l'excellente institution où se trouve placée Mlle Lucette Trahan. Sainte-Césaire. La semaine dernière, avaient lieu, dans les maisons d'éducation, les fêtes du début de l'année scolaire. Les instructions étaient données, au Couvent, par le Rév. Père Boivin, de l'Ordre des Dominicains; et au collège, par le Père Delaunay, C. S. C. Un congé de premier ordre termina ces jours de recueillement et de prières, dans l'une et l'autre institutions. Vendredi soir, le Dr. Beauchamp recevait des invités de Farnham, sur son terrain de tennis. Le résultat de la joute fut nul. Nos joueurs iront donc cette semaine à Farnham pour reprendre ce tournoi. Mme Henri Grisé recevait à souper, dimanche, 14 septembre, MM. Léopold Houli, Egide Gingras, M. Savard, de Montréal, Dr. et Mme

Philippe Leduc, de Granby, P. Chénette. M. et Mme Gaston Many passent une semaine à Lévis et Québec. M. et Mme C. A. Phaneuf étaient les hôtes de M. et Mme Boucher, à Laval-des-Rapides, la semaine dernière. Les RR. SS. de l'Immaculée Conception du Couvent de Granby, ont traversé le village et nos campagnes, au cours de la semaine dernière, au profit de leurs œuvres; de gentilles concitoyennes escortaient ces religieuses. M. Philippe Senay, garagiste, est parti pour Montréal avec sa famille. Il a fait l'acquisition d'un garage important. Mlle Léonne Bernard de Montréal est l'hôte de Mlle Cécile Grisé, de Hartford, fils de M. Alfred Audette, avec Mlle Oris Racine, fille de M. Hormidas Racine. Les jeunes époux avaient pour témoin leur père respectif. Les demoiselles et garçons d'honneur étaient Mlles L. Audette et A. Campbell, MM. Jos. Racine et T. Darby. La mariée était ravissante dans sa jolie toilette de satin blanc, recouvert d'un long voile retenu par des fleurs d'orangers. Son bouquet se composait de lis et de muguet. Après la bénédiction nuptiale, qui leur fut donnée par M. l'abbé Léveillé, les jeunes époux et les invités se rendirent à la demeure de M. H. Racine, père de la mariée, où un succulent goûter, arrosé de fines liqueurs, fut servi. L'heureux couple partit ensuite en automobile pour Québec et Sainte-Anne de Beauré. A leur retour, samedi, il y eut une grande réception chez M. Alfred Audette, père du marié. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur. M. et Mme Zéphir Campbell sont revenus enchantés d'un voyage de

quelques semaines aux Etats-Unis, où ils visitèrent plusieurs jolies villes, principalement Bristol et New-York. Dimanche, étaient en visite chez M. Achille Rainville, M. et Mme F. Rainville, de Saint-Paul; M. et Mme A. Benoit, de Richelieu; MM. et Mmes S. Quintin et A. Lavoye, de St-Jean; MM. et Mmes A. Rainville et E. Larivière, et leur famille, de Sainte-Brigide; M. et Mme A. Rainville, de Granby. Dimanche dernier, M. l'abbé S. Léveillé, M. et Mme A. D. Phoenix, Mlles M. L. Léveillé et J. Quintin, se rendaient à Sainte-Rosalie, pour prendre part au cinquantième anniversaire de prétrise de M. l'abbé V. Roy, curé de Sainte-Rosalie et premier curé de notre paroisse. Dimanche soir, M. et Mme Alphonse Surprenant avaient le bonheur de recevoir à leur foyer, le Rév. Père Honoré Labrecque, missionnaire des Oblats. Ces jours derniers, Mme F. L'Homme, Mlle C. L'Homme, MM. P. et R. L'Homme ainsi que M. et Mme O. L'Homme, de Richford, se rendaient à Saint-Jean, en promenade chez M. Théodore L'Homme. Nous regrettons d'apprendre la mort de notre jeune institutrice de l'école No 2, Mlle M. A. Lemieux, qui ne fit que quelques jours de classe; elle était sous les soins du Dr. Boivin, qui la reconduisit dans sa famille, à Saint-Marcel de Richelieu, où elle mourut, la semaine dernière. Nous offrons à sa famille nos plus sincères sympathies. Pike River. Ces jours derniers, M. et Mme Léopold Girard étaient de passage à Cantic, visitant M. Léopold Leduc, officier des douanes.

Le plus grand magasin de Saint-Jean et des environs. \$65.00 pour un AMEUBLEMENT DE CHAMBRE comprenant LIT, CHIFFONNIER, Vanité, Bureau. L'Offre Extraordinaire de l'Année! Voyez nos Vitrines. Aussi voyez notre spécial de Lits d'Acier à \$12.50 Toutes les Grandeurs. O. Langlois & Compagnie Richelieu & Saint-Jacques - SAINT-JEAN. Magasin "Victoria" Independant Au Comptant seulement 83 11ère Rue - Iberville Tel. 154 VENDRA AU PRIX COUTANT SUCRE GRANULE, 10 livres 47c FEVES CLARK, Grandeur No 2 10c SAVON IMPERIAL, 10 barres 47c SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL, 2 boîtes 25c COCONUT BAKER, 1 livre 19c CONFITURES AUX FRAISES St-Williams, 40 onces 39c RIZ PATNA, 3 livres 19c SAVON PALMOLIVE, 3 pour 23c OIGNONS ROUGES, 8 livres 25c PISTACHES SALES, 1 livre 19c PROVISIONS BEURRE, La livre 34c FROMAGE DOUX, La livre 18c OEUFS de cuisine La douzaine 34c Dépt. de la viande LARD FRAIS, La livre 22c SAUCISSE, La livre 15c ROTI DE BOEUF, La livre 20c Ces prix sont pour les 3 et 4 octobre. Le numéro gagnant de l'horloge est 27519; si elle n'est pas réclamée d'ici au 18 octobre, le tirage sera repris.